

DEPARTEMENT
TARN

COMMUNE DE SAINT AMANS SOULT

ARRONDISSEMENT
CASTRES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT AMANS SOULT

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq septembre à dix-huit heure trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances en mairie de SAINT AMANS SOULT sous la présidence de Mr CROS Jérôme et après convocations régulièrement faites à domicile le 17 septembre

Nombre de Membres :	19	En exercice :	19
Présents :	17	Votants :	19

Présents : Mrs - Mmes : CROS Jérôme- CANOVAS Françoise - VISTE Muriel - SEGUIER Christian - CARME Cédric- ALQUIER Jérémy - BERNARD Delphine - CATHALA Nicole - DURAND Julie - GIMENO Nicole- GIL COSTA Francisco - NEGRE Magali - VIDAL Alain - GAUBERT Thierry - BETEILLE Martine - Xavier MAFFRE - Anthony DURAND

Ont donné pouvoir : Claude FABRE à Christian SEGUIER
Patricia KESZNER à Magali NEGRE

Secrétaire de séance : Cédric CARME

OBJET : AVENANT AU CONTRAT A DUREE DETERMINEE : CONTRAT DE PROJET DE Mme Sandra ZACHER - AUGMENTATION DE LA QUOTITE DE TRAVAIL

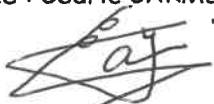
Mme Sandra ZACHER a signé un contrat de projet le 1^{er} septembre 2022 pour une durée de 6 ans et pour une quotité de travail de 24/35^{ème}.

En plus de ses missions actuelles de conseillère France Service, il a été proposé à Mme Sandra ZACHER de gérer la communication, le site internet, la préparation de la gazette communale et d'être un appui auprès de l'administratif mairie et de l'accueil.

C'est pourquoi il est proposé au conseil d'augmenter sa quotité de travail à 28/35^{ème}.

Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité d'augmenter la quotité de travail de Mme Sandra ZACHER à 28/35^{ème}

Le secrétaire de séance : Cédric CARME



Pour extrait conforme, à Saint Amans Soult le 25 septembre 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture et publication le 26 septembre 2024